

REGLEMENT DU TOURNOI SENIORS DE BRAINS des 25 et 26 mars 2023

Article 1 : Préambule

- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD. Toute participation au tournoi implique l'adoption de l'ensemble des articles du règlement ci-après. Celui-ci complète ou rappelle les dispositions du RGC.
- Les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.

Article 2 : Autorisation

- Numéro et Nom du tournoi : 2200066 / PL44-BCB-Seniors-IR-2023
- Le n° d'autorisation est : 22.PDLL.44/TI.F./010

Article 3 : Licences

- Tout participant doit être en règle avec la FFBAD, et en particulier ne doit pas faire l'objet d'une sanction fédérale. Il doit être en possession de sa licence compétition.

Article 4 : Inscriptions

- Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur le site www.badnet.org ou via l'application eBAD
- Les tarifs d'inscription sont de 14€ pour 1 tableau et 19€ pour 2 tableaux. Les frais bancaires liés à Badnet seront à la charge des joueurs.
- Une seule inscription par joueur et par jour sera acceptée. Un joueur ne peut participer qu'à un seul tableau par jour de compétition.
- La date limite d'inscription est fixée au **10 mars 2023**.
- La méthode de regroupement ou de séparation des tableaux sera basée sur le CPPH à la date du **15 mars 2023**.
- En cas de joueur ou joueuse inscrit déclarant forfait après le 15 mars 2023, les droits d'inscription resteront acquis au comité d'organisation sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation d'employeur...). Ce justificatif devra être expédié dans les 5 jours suivant la compétition à la Ligue de Badminton des pays de la Loire sous peine de sanction (2 à 6 mois de suspension de compétition) à l'adresse : 3 rue Pierre Lise, 49100 ANGERS.
- Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions par sexe et par série selon l'ordre de création sur Badnet. Par ailleurs, le comité d'organisation pourra prendre toute mesure facilitant le déroulement du tournoi en accord avec la juge arbitre.
- Les tableaux sont ouverts de NC à R6. Les tableaux **Doubles Homme et Dame et Simples Dames** seront joués le samedi, les **Mixtes et Simples Homme** le dimanche.
- Le tournoi est ouvert des catégories Cadet à Vétéran avec la restriction : ***Les joueurs de catégorie V2 ou plus (et non licenciés au BCB) ne pourront pas s'inscrire, un tournoi Vétéran ayant lieu à la même date.***
- Pour le bon fonctionnement du tournoi, le Comité organisateur, en accord avec la juge arbitre, se réserve le droit de modifier les tableaux, selon le nombre d'inscrits.
- Une convocation sera adressée par mail aux représentants des clubs indiqués sur les inscriptions quelques jours avant la date du tournoi.
- Le fichier de convocation sera disponible sur badnet/ebad dans la semaine précédant le tournoi.

Article 5 : Juge-Arbitrage

- La juge arbitre du tournoi sera **Mme LE ROY Gwenaëlle** (Ligue des Pays de la Loire).
- Les décisions de la juge arbitre et du comité organisateur seront sans appel.
- En l'absence d'arbitre officiel ou en formation volontaire, les rencontres se dérouleront en auto arbitrage pour tous les matchs.
- Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation.

Article 6 : Règles sanitaires

- Il sera demandé aux organisateurs et aux joueurs de respecter les règles en vigueur à la date de l'événement.
- Une personne ne respectant pas les consignes du comité organisateur pourra se voir refuser l'accès à la salle et donc à la compétition. Dans ce cas, les droits d'inscriptions resteront acquis au club organisateur.

Article 7 : Dopage

- L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

Article 8 : Tableaux

- Tous les tableaux seront constitués de poules de 3, 4 ou 5 avec 2 sortants, ou de poules uniques.
- Les sortants de poules joueront la phase d'élimination directe.
- Conformément au §3.2.1.5 du RGC, le CPPH du meilleur joueur d'un tableau ne pourra pas être 16 fois supérieur à celui du joueur le moins bien classé. Un joueur NC ou P12 ne peut pas participer à un tableau incluant des joueur de niveau D9 ou plus.
- Une communication sera faite aux joueurs de double ayant un trop grand nombre de points d'écart l'un par rapport à l'autre (suffisamment pour ne pas pouvoir être inscrits ni dans la série du plus côté, ni dans la série du moins bien côté) pour trouver une solution adaptée sans les pénaliser.

Article 9 : Déroulement de la compétition

- Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points, conformément à l'article 7 du règlement de la FFBAD.
- Le tournoi est géré par l'utilisation du logiciel Badnet, après détermination des têtes de séries.
- Les horaires affichés étant à titre indicatif, les joueurs doivent être présents et en tenue dans la salle 60 minutes avant l'horaire indiqué.
- Entre l'appel de son nom et le début du match, le joueur dispose de 3 minutes pour finir de se préparer et tester les volants. Les joueurs non présents 5 minutes après l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par la juge arbitre.
- Le temps de repos est compris entre le dernier point du match précédent et le premier point du match suivant. Pour ce tournoi, le temps de repos sera de 20 minutes pour tous les matchs.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- La tenue vestimentaire doit être conforme à la circulaire fédérale.
- Une attitude correcte est exigée envers l'adversaire, l'arbitre, la juge arbitre, le public mais aussi envers soi-même.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'acceptation du présent règlement.
- Tout joueur désirant quitter momentanément la salle, quelle que soit la raison ou la durée de son absence devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Article 10 : Volants

- Les volants sont à la charge des joueurs, y compris pour les finales.
- Pour les joueurs classés, tous les matchs se dérouleront en volants plumes ; ceux-ci devront être homologués FFBAD. En cas de litige entre les joueurs, le volant choisi sera le volant officiel du tournoi RSL grade3 en vente dans la salle. Pour les joueurs non classés, le volant officiel sera le volant nylon YONEX MAVIS 370.

Article 11 : Récompenses

- Les récompenses seront sous forme de lots et bons d'achats. Elles seront remises à la fin de chaque finale.

Le Comité d'organisation.